

LA RELATION AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Les collectivités territoriales (Communes, Intercommunalités, Départements, Régions) jouent un rôle central dans la conduite des politiques publiques locales (éducation, sport, action sociale, aménagement, transition écologique). Entretenir une relation efficace avec elles est essentiel pour développer un projet sur un territoire, obtenir des financements et construire des partenariats durables. Il ne s'agit pas seulement d'une démarche administrative, mais d'un véritable travail de coopération stratégique dans le temps.

POURQUOI ?



Assurer la stabilité et le bon fonctionnement du club dans la durée en obtenant une subvention de fonctionnement stable.



Structurer et professionnaliser l'encadrement sportif.



Sécuriser les créneaux et les conditions d'utilisation des installations sportives (gymnases ou playgrounds).



Renforcer la reconnaissance et la légitimité du club sur le territoire.



Développer des projets sportifs et éducatifs (tournois, stages, école de basket).



Contribuer activement aux politiques locales en faveur de la jeunesse, de la santé et de la cohésion sociale.

COMMENT ?

1

Identifier les collectivités concernées par vos besoins et projets, qu'il s'agisse de la Commune, de l'Intercommunalité, du Département ou de la Région et travailler avec elles de manière complémentaire.

5

Formuler une demande claire, précise et argumentée, en expliquant en quoi le soutien sollicité contribue à l'intérêt général.

2

Repérer les interlocuteurs clés : élu.es en charge des sport ou de la vie associative et Direction des sports, jeunesse ou OMS.

6

Formaliser les engagements réciproques à travers une convention ou un cadre de collaboration clarifiant les responsabilités de chacun (obligatoire au dessus de 23 000€ de subvention).

3

Comprendre les priorités et orientations politiques du territoire afin d'aligner les actions du club avec les enjeux locaux (jeunesse, mixité, inclusion, sport santé, animation).

7

Assurer un suivi régulier en transmettant un bilan annuel, en partageant les résultats sportifs et les actions éducatives ou citoyennes.

4

Présenter un projet de club structuré et lisible : identité du club, nombre de licenciés, équipes, encadrement, actions menées, projets à venir et impact local.

8

Entretenir la relation dans la durée en valorisant le soutien de la collectivité, en invitant les élus aux événements du club et en maintenant un contact régulier au-delà des périodes de demande.

VOTRE CHECKLIST

- Identifier tous les niveaux de collectivités impliqués pour vos projets.
- Connaître les priorités locales et préparer un projet structuré.
- Contacter les bons interlocuteurs et présenter votre demande clairement.
- Formaliser les engagements et prévoir un suivi régulier.
- Valoriser le soutien et entretenir la relation toute l'année.

INFORMATIONS SUR [SPORTS GOUV](#)

